

CLINIQUE JURIDIQUE

Clé de vos droits



Avec la contribution financière de l'Office québécois de la langue française (OQLF), la Clinique juridique la CLÉ et la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke sont fières d'offrir à la population et aux entreprises estrieennes une série de conférences gratuites sur les modifications apportées par la loi 96 à la *Charte de la langue française* (loi 101).

À qui cela s'adresse-t-il?

Dispensées sur le campus ou en milieu de travail, ces formations sont au nombre de trois, chacune s'adressant à un public distinct, soit

- 1) les travailleurs et travailleuses, et les responsables de ressources humaines;
- 2) les gens d'affaires et les chefs d'entreprise;
- 3) les juristes praticiens.

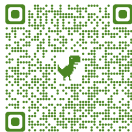
FORMATIONS GRATUITES EN DROIT LINGUISTIQUE

LA LOI 96 ET VOUS!

● Le français, langue du travail (1 h.)

Cette conférence traite des droits linguistiques des travailleurs et travailleuses, et des incidences de la loi 96 en matière de relations de travail.

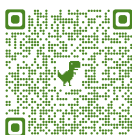
Pour prendre connaissance du **guide** accompagnant cette formation, utilisez le code QR suivant:



● Le français, langue du commerce et des affaires (1 h.)

Cette conférence aborde les nouvelles règles relatives à la langue du commerce, des affaires, des contrats, de l'affichage, de la publicité, etc.

Pour prendre connaissance du **guide** accompagnant cette formation, utilisez le code QR suivant:



● La loi 96 et les juristes (1,5 h.)

Cette conférence s'adresse principalement aux **professionnels du droit** – membres du Barreau, de la Chambre des notaires ou de la magistrature. Nous étudierons plus en profondeur les tenants et aboutissants de la récente réforme, sous l'angle de la pratique juridique. Il sera également question des obligations linguistiques des membres des ordres professionnels.

NOS FORMATEURS



- **Guillaume ROUSSEAU** (à gauche) est professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et cofondateur des programmes de Droit et politique appliqués de l'État. Il est coauteur de l'ouvrage *Le droit linguistique au Québec*, publié chez LexisNexis.
- **Gianluca CAMPOFREDANO** est avocat et détenteur d'une maîtrise en droit. En 2020, il a cofondé le cabinet de services juridiques Boavista dont les bureaux sont situés à Montréal.

En cas d'indisponibilité de nos formateurs, d'autres pourraient être appelés en renfort.

INFORMATIONS UTILES

Où et quand?

Pour connaître l'horaire de nos conférences accessibles au public, rendez-vous sur le site de la CLÉ.

Sur demande, des formations peuvent également être dispensées **en milieu de travail**.

J'aimerais organiser une formation en milieu de travail. Comment procéder?

Si vous représentez une entreprise estrieenne, une association professionnelle ou un groupe de travailleurs et travailleuses désireux de recevoir nos formateurs, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Les demandes seront traitées au cas par cas. Veuillez noter que le présent projet prendra fin le 30 avril 2024.

Attestation de formation continue

Une preuve de participation sera fournie aux membres du Barreau et de la Chambre des notaires qui auront été présents lors de l'activité de formation les concernant.

Plus d'information sur le site de la CLÉ

USherbrooke.ca/droit/cle-droits (cliquez sur « Service d'accompagnement en droit linguistique »)

Nous joindre

Clé de vos droits

Local A9-160

Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke

Campus principal de Sherbrooke

2500, boul. de l'Université, Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Courriel : cle.francais.droit@USherbrooke.ca

Téléphone : 819 821-8000, poste 65221

Avec la contribution financière de:

Office québécois
de la langue
française

